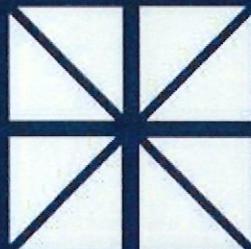
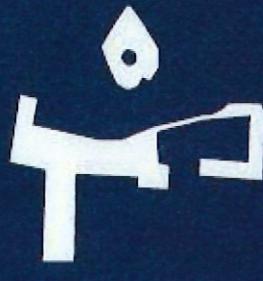


# CHÂTEAU LA ROCHE-GUYON HISTOIRE ET CRÉATION



Établissement public  
de coopération culturelle  
1, rue de l'Audience  
95780 LA ROCHE-GUYON  
01 34 79 74 42  
service.accueil  
@chateaudelarocheguyon.fr  
www.chateaudelarocheguyon.fr

Siret : 289 500 803 00019  
Code APE : 9 103 Z



## E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial  
Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

Délibération n°2025-41 du 5 décembre 2025

### Objet : Modification de la grille tarifaire

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 27 novembre 2025.

### Etaient présents :

#### Membres élus des Collectivités :

Conseillers départementaux : Patricia José, Présidente, Morgan Touboul  
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat  
Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Joëlle Valençhon  
Représentants de l'Etat : DRAC : Aurélie Lesous

Préfecture du Val d'Oise : Hélène Girardot, Secrétaire Générale

#### Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Yann Grillère  
Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon  
Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo  
Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn  
Représentants du personnel : Raphaël Bujidos, Olivier Lopes, titulaires

### Absents excusés ayant donné un pouvoir :

#### Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Julien Bachard, Edwina Etore-Manika, Thomas Vatel  
Maire de la commune de La Roche-Guyon : Capucine Faivre

#### Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Agnès Lanthier

### Absents excusés :

#### Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Déborah Israel

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 17



### Etaient également présents :

- Françoise Carle, Directrice générale adjointe du Conseil départemental du Val d'Oise
- Magalie Bouchet, Directrice de la Culture du Conseil départemental du Val d'Oise
- Fabienne Tsin Ying Fing, Agent comptable de l'Etablissement
- Emmanuel Morin, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Lauren Begaud-Bordier, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- La nécessité d'actualiser les tarifs et conditions appliquées pour les évènements et prestations commercialisées.
- Le support présenté en séance et joint à la présente.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve la modification de la grille tarifaire comme suit :

- Le supplément visite guidée passe de 2.5 € à 3.5 €, augmentant par conséquent le forfait famille A + VG à 42 € et le forfait famille B + VG à 52.5 €.
- « Plantes Plaisirs Passions » est remplacé par « EDEN » avec une actualisation des prix pour la location des espaces stands et des catégories des surfaces proposées, la dissociation d'une offre réduite pour les associations, la création d'une offre promotionnelle N-1 à -50% et la création d'un tarif forfait 2 jours à 15€.
- Le billet entrée JEP passe à 3.5 € au lieu de 2€.
- Modification des tarifs des mises à disposition d'espaces de réception avec ajout de cautions, ajout d'un tarif réduit pour les associations et ajout d'un tarif « heure de nuit » et « jour supplémentaire ».
- Un accompagnateur est inclus dans le tarif d'entrée pour « personne handicapée ».

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 17

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
La Présidente de l'E.P.C.C.  
Patricia José



## Document n° 10

## Grille Tarifaire

TARIFS 2026						
INDIVIDUEL	Tarif de groupe					
	(jusqu'à 20)	De 20 à 50	De 50 à 99	A partir de 100	A partir de 500	A partir de 1000
Adulte 6-12 ans	9,50 € 6,00 € 6,50 € 8,50 €	8,50 € 5,00 € 5,50 € 7,50 €	8,08 € 4,75 € 5,23 € 7,13 €	7,82 € 4,50 € 5,06 € 6,90 €	7,40 € 4,40 € 4,84 € 6,60 €	7,23 € 4,25 € 4,68 € 6,38 €
13-18 ans / Étudiant / Demandeur d'emploi Senior						18% 6,97 € 4,10 € 4,51 € 6,15 €
Habitants communauté de communes (CCVVS) Habitants de La Roche-Guyon Personne handicapée + 1 accompagnateur Enfant - 6 ans	5,50 € Gratuit 5,00 € Gratuit					
Forfait famille A- 2 adultes 2 enfants Forfait famille B- 2 adultes 3 enfants	29,50 € 35,00 €					
Supplément VG Forfait famille A +vg Forfait famille B +vg	3,50 € 4,00 € 5,25 €					
Forfait visite guidée en français Forfait visite guidée autres langues Forfait scolaire/centre de loisirs-Journée Forfait scolaire/centre de loisirs- Demi-journée Forfait anniversaire/ escape game		170,00 € 200,00 € 280,00 € 170,00 € 200,00 €				
Journée du Patrimoine- Adulte - 1 jour Journée du Patrimoine- moins de 18 ans	3,50 € 0,00 €					
EDEN-Adulte - 1 jour EDEN-Adulte - 2 jours EDEN-moins de 18 ans EDEN-PMR	10,00 € 15,00 € Gratuit Gratuit					
Forfait espace- EDEN- Accessoristes et Pépiniéristes	TTC	150,00 € 300,00 € 400,00 € 500,00 €	Offre N-1 du 18/11 au 18/12 -50%			
Forfait espace- EDEN- Associations	TTC	100,00 €				
Forfait espace de réception	TTC					
Mise à disposition WE - Associations Vendredi 9h au dimanche 18h avec ou sans mobilier		450,00 €	Caution 1 500€ (sans matériel)	Caution 2 500€ (avec matériel pour les mariages)		
Mise à disposition WE-Associations Jour supplémentaire		60,00 €				
Mise à disposition WE-Associations Heure de nuit (dès 21h)		72,00 €				
Mise à disposition Semaine sans mobilier		1 500,00 €				
Mise à disposition WE sans mobilier		3 200,00 €				
Mise à disposition WE avec mobilier		4 200,00 €				